



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2023 25

24 juin 2023

Taux de mortalité infantile : Le JURA se distingue !

Sur une pleine page du journal LE PROGRES, Vincent DURAND nous informe, à la fois, sur la forte baisse des naissances et sur la forte hausse de la mortalité infantile dans notre département.

Seulement 2 200 enfants sont nés en 2022 soit 1000 de moins que dans les années 1980.

Un second article de cette page nous informe sur une autre distinction du Jura concernant le taux de mortalité infantile qui est l'un des plus élevés de France après la Seine Saint Denis, avec un taux de 5,2 pour mille. Ce chiffre est à comparer avec ceux de l'Estonie (1,6 pour mille), de la Finlande (1,8 pour mille) et de la Suède (2,1 pour mille). La France avait l'un des taux les plus bas d'Europe au 20^{ème} siècle, elle est désormais 19^{ième} sur 27!

Mais ce qui est encore plus spectaculaire, c'est le taux de progression de la mortalité infantile, de 60% sur 5 ans dans le Jura. La mortalité infantile prend en compte les décès survenus jusqu'à l'âge de un an en excluant les bébés mort-nés. La région Bourgogne Franche Comté se distingue de ce côté des mort-nés avec 212 cas et un taux de 8 pour mille contre une moyenne de 3,3 pour mille pour la France. En extrapolant, cela nous porte à un taux de 12,8 pour mille pour le Jura.

Puis c'est encore un cluster de cancers pédiatriques dans le Haut Jura.

De quoi nous alerter sur ce sujet primordial pour l'avenir des populations dans le Jura!

Alors que retenir de ces constats?

Selon l'ARS ces constats restent très difficiles à interpréter selon la réponse faite au journaliste du PROGRES.

Santé Publique France, dans un récent rapport décrit **« cette évolution préoccupante de certains indicateurs qu'il convient de mieux comprendre afin d'inverser la tendance dans les prochaines années »**.

Pour sa part l'INSEE évoque pour le Jura - une diminution du nombre de femmes en âge de procréer
- une baisse du nombre d'enfants par femme qui est passé de 2 au début des années 2010 à 1,77 en 2022
- un âge de la maternité plus tardif.

Mais au-delà des constats, ne devrions nous pas en rechercher les causes profondes?

Ceci, d'autant plus que dans la même période, nous constatons qu'un couple sur quatre a des difficultés pour avoir un enfant désiré?

Ceci, d'autant plus que dans le même temps nous assistons à une hausse importante de la prématurité?

Alors à côté du tabac et de l'obésité considérés comme des facteurs de risque de ces problèmes de procréation, **il semble qu'il soit nécessaire de prendre enfin en compte la contamination par les perturbateurs endocriniens**.

Evidemment, pour les pouvoirs publics, c'est plus facile de culpabiliser les femmes que de s'attaquer aux perturbateurs endocriniens qui nous contaminent tous les jours.

Une étude de septembre dernier fait la relation entre phtalates et prématurité. Une réduction de 50% de l'exposition aux phtalates amène une réduction de 12,5% de la prématurité. Une réduction

de 90% de l'exposition amène une réduction de 33% de la prématurité.

Dans ces conditions, il y a urgence à mettre en place une recherche sur les liens entre la présence des perturbateurs endocriniens et l'augmentation de la mortalité infantile.

Dans le même temps il y a nécessité de préserver les femmes enceintes de cette contamination. Sachant que les phtalates sont très vite éliminés, c'est la cible prioritaire.

Et n'oubliez pas vous pouvez nous retrouver sur

www.sante-environnement-jura.fr

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association